

Image not found or type unknown



## Rémunération inférieure à un membre de mon équipe

Par **abinternet**, le **05/09/2011** à **17:32**

Bonjour,  
Je suis rémunéré environ 20% de moins qu'une personne que j'encadre.  
Y-a-t'il des règles en matières de rémunération ?  
D'avance merci.